## MŒURS ET COUTUMES

Durant la période de l'entre-deux-guerres, il n'y avait pas de fiançailles et les fréquentations duraient de quatre à douze mois. Mais, à compter du sixième mois, les choses devenaient sérieuses. La <u>demande en mariage</u> se faisait en deux étapes : il y avait la petite et la grande demande. La petite demande se faisait à la veillée devant les membres de la famille (surtout la future belle-mère dont il fallait obtenir l'accord à tout prix) alors que la grande demande réunissait les pères et les futurs mariés. Les pères y discutaient des arrangements financiers et des noces, et il arrivait que le mariage potentiel ne soit plus que chimère si, à cette occasion, les familles n'avaient pu s'entendre, ce qui fut le cas pour les Poulin et les Cliche.

On se mariait généralement à l'hiver, le printemps et l'été étant des saisons des plus actives sur une terre. La tournée de la parenté éloignée a d'abord tenu lieu de <u>voyage de noces</u> qui durait de deux à trois jours et se faisait en train. C'était d'abord une coutume bourgeoise qui s'est étendue au monde rural dans les années 1920, voire après la Deuxième Guerre mondiale. Durant leur lune de miel, certains couples plus fortunés accomplissaient un voyage de noces à l'hôtel. Du temps de Marie Poulin, la destination la plus populaire était l'Hôtel Brunswick à Old Orchard. Mais certains, comme Odilon Cliche, médecin de campagne à Saint-Joseph, s'est même rendu jusqu'à New York en voyage de noces. Le docteur Cliche a également fait trois fois la traversée de l'Atlantique de Montréal au Havre, d'une durée d'une semaine.



Réf. photos: 88



Réf. photo: 63 (mai 1020)

Le <u>personnage du curé</u> de la pièce est inspiré de la biographie de la vie et de la personnalité de l'abbé Joseph-Édouard Feuiltault, treizième curé de la paroisse de Sainte-Marie, charge qu'il a occupée de 1896 à 1946. Né à Lambton en 1855, alors dans le comté de Beauce, il étudie au Petit Séminaire de Québec. Ordonné prêtre en 1879, il est envoyé à Rome d'où il revient docteur en droit canonique de l'Apollinaire. Il enseigna à la Faculté de Théologie de l'Université Laval, fut agrégé au Séminaire de Québec et directeur du pensionnat de l'Université. Nommé curé de Sainte-Marie en 1896, il se révéla enthousiaste pour les pratiques de dévotion et sévère sur la moralité. Il s'attaqua à la boisson, aux danses et aux sorties, et prit l'habitude de sermonner ses paroissiens du haut de sa chaire de vérité. Dans son *Histoire religieuse*<sup>1</sup>, l'abbé Honorius Provost relate ces commentaires que le curé couche dans son journal le 24 février 1924 :



Réf. photo: 34 (b), p. 96

L'abbé Joseph-Édouard Feuiltault

Plusieurs filles qui travaillaient à la grande manufacture de chaussures Regina avaient le don de l'agacer, du fait qu'elles introduisaient des mœurs insolites dans la localité: patinage, glissade, courses en raquettes avec les garçons. Enfin, parfois, toutes les formes d'immoralité entraient ensemble dans son refrain: Boisson, jeu à l'argent, course et sorties intempestives, scandale, amusements dangereux. Que de folies, étourderies, inexplicables et impardonnables. Stultorum infinitus est numerus (le nombre de sots est immense). Débâcle de la rivière et de la boisson à Pâques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> PROVOST, abbé Honorius, *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, Tome 1 - Histoire religieuse*, Québec, pour la Société historique de la Chaudière, 1967, 625 p., ill., p. 179-196.



Certificat d'abstinence

Réf. photos: 104, p. 39

Si n'est nul besoin de s'étendre plus longuement sur l'omniprésence de l'Église dans le Québec de l'entre-deux-guerres et du rôle dévolu au curé. Rappelons que la famille est valorisée et qu'une grande fécondité est prônée. L'alcool est combattu par la tempérance (la Croix noire de la tempérance) et l'abstinence (les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanned'Arc, créés en 1939, n'existaient donc pas du temps de Marie à Gusse à Baptisse. Entourloupette du théâtre).

La Croix noire de la tempérance a été créée par l'abbé Chiniquy de Montréal en 1842. Rappelons que les États-Unis, pour combattre le fléau que constituait l'alcool, avaient complètement interdit, de 1919 à 1933, sa fabrication, sa distribution, sa vente et sa consommation. Le Canada n'était pas aussi radical et n'imposait pas des mesures draconiennes. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de problème d'alcoolisme au Canada ou de problèmes sociaux créés par la consommation d'alcool. Le problème de l'alcool était particulièrement répandu parmi les populations autochtones, la consommation abusive d'alcool étant liée à leur état – ou leur sentiment - de colonisés. De plus, les autochtones n'offrant que peu de résistance à l'alcool à cause de leur héritage racial et génétique (incluant leurs racines asiatiques), l'alcool faisait d'énormes ravages dans les tribus. Aussi, je me suis laissé dire qu'à cause du sang indien qui coule dans les veines d'un certain nombre de Québécois, les problèmes causés par une consommation d'alcool excessive seraient plus aigus ici qu'ailleurs. Mais qu'y a-t-il de scientifique dans tout cela?



Bénédiction de la Colonne de la tempérance de Beauport le 7 septembre 1841, à laquelle assistent quelque 10 000 personnes



Réf. photos: 17

Charles Chiniquy



C'est avec sérénité que Charles Chiniquy, le pourfendeur de l'alcool, meurt à Montréal en 1899 à l'âge de 90 ans

Après plusieurs années de travail auprès des personnes alcooliques, le père Joseph-Amédée Jacquement O.P., fonde en 1911 à Falls River au Massachusetts les Cercles Lacordaire pour les hommes et les Cercles de Sainte-Jeanne d'Arc pour les femmes. Les cercles regroupent des personnes qui s'engagent à s'abstenir de toute consommation d'alcool, soit dans le but de régler leur problème de consommation ou encore d'aider d'autres personnes en ce sens. Le premier Cercle Lacordaire du Canada a été fondé en 1915 à Saint-Ours-sur-Richelieu. Les cercles ont pénétré aux États-Unis par l'émigration de Canadiens français. En 1935, le mouvement prend son envol. Ainsi, en 1939, il existait 54 cercles au Canada. En 1941, les Cercles se regroupent et fondent le Centre canadien des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. En 1954, l'Association Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc du Canada compte plus de 150 000 membres regroupés en 1 200 cercles. En 1956, l'Association met sur pied la première clinique de réhabilitation pour personnes alcooliques au Canada, sous le nom de Domrémy-Québec. En 1966, l'organisme prend le nom d'Association Lacordaire du Canada et les deux conseils, masculin et féminin, à la tête de chaque cercle, sont fusionnés en un seul. En 1974, l'Association change de nom et devient La Sobriété du Canada. Elle regroupe non seulement les membres abstinents, mais également ceux qui désirent consommer de l'alcool, mais de façon modérée.

L'existence d'une carte de tempérance n'est pas prouvée. Les anciens Lacordaire contactés ne se souviennent pas d'une carte quelconque, mais certains possèdent encore l'épinglette qu'ils portaient alors. (Propos recueillis au musée Marius-Barbeau)



Mérite forestier





Chevalier de Colomb



Réf. photo: 88 (cc)

Emblème des Filles d'Isabelle

Les Chevaliers de Colomb sont fondés par l'abbé Michael J. McGivney, né en 1852 au Connecticut. Dans le but d'accéder à la prêtrise, il voyage jusqu'au Québec en compagnie du pasteur de Waterbury, sa ville natale, et s'inscrit au collège de Saint-Hyacinthe, puis au séminaire Notre-Dame des Anges, et enfin, au Collège Sainte-Marie à Montréal. Il retourne aux États-Unis et est ordonné prêtre en 1877. Il se dévoue constamment auprès des jeunes de la paroisse en tenant des classes de catéchisme et en organisant une société d'abstinence totale d'alcool. En 1881, il commence à explorer, avec un groupe de laïcs, la possibilité de fonder une société de secours mutuel, soit une société de bienfaisance, catholique et fraternelle. Voulant lier le catholicisme à la mentalité américaine à travers la foi et une vision audacieuse de découvreur du Nouveau Monde, l'abbé McGivney suggéra d'abord le nom de Fils de Colomb, mais finalement, c'est l'appellation Chevaliers de Colomb qui fut retenue. Il décède en 1890 à l'âge de 48 ans.

Le premier cercle de l'Ordre des Filles d'Isabelle a été fondé en 1897, à New Haven au Connecticut. C'est une organisation charitable composée de femmes catholiques pratiquantes inspirées par sa devise : Unité, Amitié et Charité. Il constitue aujourd'hui l'un des plus grands organismes féminins du monde, comptant plus de 70 000 membres aux États-Unis et au Canada. L'ordre porte le nom de sa patronne, la reine Isabelle qui naquit en 1451 en Espagne et qui, avec son époux, le roi Ferdinand, héritier d'Aragon, unifia l'Espagne sous la bannière du catholicisme. Elle aida aussi Christophe Colomb à entreprendre le plus grand voyage de l'histoire.

Les **Enfants de Marie** est une association de jeunes filles qui prône la pureté et la chasteté.

Les relations sexuelles hors mariage étaient, bien sûr, impitoyablement condamnées, et les enfants du péché, qu'ils soient nés avant un mariage obligé ou hors de l'institution du mariage, étaient marqués au fer rouge si les circonstances de leur conception étaient connues. Dans la pièce, Adélard est un enfant conçu avant le mariage de ses parents et il est lui-même père d'un enfant né hors mariage. Cette situation est prétexte à informer le lecteur qu'à cette époque, si les enfants naturels étaient généralement envoyés à la crèche pour y être adoptés, d'autres solutions existaient et finalement, c'était le peuple qui faisait la loi, comme le décrivent bien Robert Cliche et Madeleine Ferron dans leur excellent ouvrage qui a pour titre Quand le peuple fait la loi : La fille-mère s'éloignait, vivait cachée ou bien elle camouflait son état pendant que sa mère simulait une grossesse. La substitution avait lieu à l'accouchement. Au moment où la jeune fille, au grenier, enfantait secrètement, la mère s'alitait en geignant avec force et naturel. Les voisins, le curé, la parenté n'étaient pas toujours dupes mais acceptaient le stratagème. (...) L'enfant naturel était élevé, ou par sa mère, ou la famille de sa mère ou, quelques fois, chez le père au sein de son propre ménage. L'enfant prenait le nom du père ou celui de la mère, selon les circonstances. Ainsi, une femme, appelée la grande Sophie, eut quatre ou cinq enfants naturels qui portèrent le nom de leur père respectif. Une complicité généreuse semble unir la communauté. Chacun coopérait, avec gentillesse et sens pratique, à régulariser la vie sociale de tous les paroissiens en signant nombre de faux au registre des actes civils. Souvent même sans aucune prudence<sup>2</sup>. Surprenant, n'est-ce pas ? Adélard est bel et bien de son époque, tout comme les Lessard de Saint-Barnard...

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> CLICHE, Robert et Madeleine FERRON, Les Beaucerons, ces insoumis, suivi de Quand le peuple fait la loi, Montréal, Hurtubise/HMH, 1974 et 1972, 370 p., p. 290 à 292.



Réf. photo: 63 (sep. 1927)

Angélique fraîche et dispose après qu'elle ait accouché de... son frère...



Réf. photo: 23

Pour les <u>noms et les prénoms des personnages</u>, je me suis inspiré de BÉLANGER, France, Sylvia BERBERI, Jean-René BRETON, Daniel CARRIER, Renald LESSARD et la Société du patrimoine des Beaucerons, *La Beauce et les Beaucerons. Portraits d'une région 1737-1987*, Saint-Joseph-de-Beauce, 1990, 381 p., ill., ainsi que de l'Index du recensement canadien de 1901 (Archives nationales du Canada). J'ai également consulté le tableau présentant les patronymes beaucerons les plus courants que l'on retrouve à l'exposition présentée au Musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph et intitulée *La Beauce, pays de légendes et de volonté*. Le site <a href="http://sites.rapidus.net/jhuriaux/">http://sites.rapidus.net/jhuriaux/</a> présente, quant à lui, 13 000 vieux prénoms du Québec! Enfin, j'ai consulté COURVILLE, Serge, POULIN, Pierre C. et RODRIGUE, Barry, Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante, IQRC, 2003, 1047 p., ill., p. 135-136.

La coutume beauceronne qui a inspiré le titre de cette adapatation et qui fait suivre le prénom de Marie du surnom de son père et du prénom de son grand-père n'établit de lien qu'avec la lignée masculine. Dans une société matriarcale, il restait le prestige.